

Énap *infos*

JANVIER 2011

N° 1

Lettre d'informations de l'École nationale d'administration pénitentiaire

 **Énap**
École nationale
d'administration
pénitentiaire

Édita

Mettre l'École au cœur de l'administration pénitentiaire



Philippe Astruc
Directeur de l'École nationale
d'administration pénitentiaire

L'École nationale d'administration pénitentiaire vient de fêter les dix ans de sa délocalisation à Agen. Bénéficiant d'un site des plus agréables, d'une conception architecturale réussie et fonctionnelle, d'une excellente implantation locale, d'une médiathèque moderne, d'un centre de recherche actif, d'une équipe pédagogique compétente et de personnels de qualité, l'École dispose d'atouts importants.

Soumise depuis plusieurs années à des besoins de formation d'élèves importants liés notamment à l'ouverture de nouveaux établissements dont personne ne viendra contester la nécessité, l'École a su faire face à sa mission.

L'administration pénitentiaire est engagée depuis plusieurs années dans de profondes mutations tant de sa culture, à la suite de la mise en œuvre des règles pénitentiaires européennes et de la Loi pénitentiaire, que de ses structures, à la suite de la modernisation de son parc et de la réforme de la carte d'implantation de ses services (établissements pénitentiaires, services pénitentiaires d'insertion et de probation et directions interrégionales).

Si ces deux éléments ne manqueront pas de produire des changements importants, il apparaît pertinent d'utiliser davantage qu'aujourd'hui la formation comme outil d'accompagnement de ces mutations et comme levier de modernisation, s'agissant notamment de la mutation de culture qui ne pourra irriguer l'ensemble des personnels pénitentiaires (nouvellement formés ou déjà en fonction) qu'au prix de formations repensées (formation initiale), mieux organisées et plus cohérentes (formation continue).

AU SOMMAIRE

FOCUS

- Présentation des membres du Comité de direction p 3
- Ont rejoint ou quitté l'école depuis juin 2010 p 4

AU CŒUR DES MÉTIERS

- L'École nationale d'administration pénitentiaire dématérialisée et accessible à tous p 5
- L'École apporte son soutien à la démarche qualité de l'administration pénitentiaire p 5
- Les Pratiques de Références Opérationnelles p 6
- Le référentiel métier p 6
- Le référentiel qualité p 7
- Mention spéciale ! p 7

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ÉCOLE

- Michèle Alliot-Marie, garde des Sceaux, Ministre de la justice et des libertés à l'École p 8
- Défilé du 14 juillet p 8
- Baptême de promotions p 9
- Colloque « L'architecture carcérale » p 10
- Concours photos : « Une école à votre image » p 10

VIENT DE PARAÎTRE p 11

AGENDA p 12



Cet investissement sur le facteur humain de notre administration de plus de 30 000 personnes doit ainsi compléter et maximiser le fort investissement déployé en matière budgétaire et immobilière.

Il s'agit donc de mettre l'École au cœur de l'administration pénitentiaire.

Cette ambition pour l'École nécessite des ajustements que le contexte économique nous invite par ailleurs à faire dans un souci de bonne gestion.

S'agissant de notre organisation interne, il s'agit de concentrer nos moyens sur notre cœur de métier, à savoir la formation, en renforçant notre corps enseignant et en améliorant notre organisation pédagogique, en la rendant notamment plus lisible. L'École doit aussi pouvoir assumer sur ses moyens propres les missions qui sont les siennes sans dépendre des moyens qui sont attribués aux établissements et aux services, dont chacun mesure sans peine la charge.



S'agissant des formations, elles doivent évoluer en même temps que les métiers eux-mêmes. Au fur et à mesure que les nouveaux référentiels métiers seront élaborés par la direction de l'administration pénitentiaire, il reviendra à l'École de proposer des programmes pédagogiques permettant d'assurer la professionnalisation des élèves. Un dialogue avec les acteurs de terrain et les organisations syndicales devra naturellement accompagner ces évolutions pédagogiques avant d'être soumises aux instances compétentes. Un effort devra notamment être fait pour permettre aux élèves de prendre leurs fonctions dans les meilleures conditions en systématisant les périodes d'adaptation à l'emploi après le choix des postes.



Cette ambition suppose également de renforcer les liens existant entre l'École et le terrain. Cette publication qui a vocation à informer l'ensemble des personnels pénitentiaires de l'actualité de l'École pourra y contribuer. L'idée en revient à mon prédécesseur, Valérie Decroix.

Vous pourrez en outre, à partir du 1^{er} juillet, trouver au sein du site intranet de l'École, un nouvel espace dénommé e.n@p dans lequel sera mis à votre disposition l'ensemble de la ressource pédagogique de l'École.

Dans le même ordre d'idée, nous lançons un concours afin de baptiser nos quarante salles de cours du nom d'un établissement ou d'un service dépendant de l'administration pénitentiaire.

Cette École est la maison de tous les pénitentiaires, elle doit être le creuset des ambitions que nous portons pour notre institution au service d'une mission qui est l'une des plus difficiles, mais essentielle, de la République.

L'ensemble des personnels se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2011.

Philippe Astruc



FOCUS

Présentation des membres du Comité de direction



Philippe ASTRUC

Magistrat
Directeur

Philippe.Astruc@justice.fr

- 1995 Substitut du procureur de la République de Guingamp
- 1999 Substitut placé auprès du procureur général de Toulouse
- 2002 Substitut du procureur de la République de Fort de France
- 2004 Procureur de la République de Mende
- 2006 Directeur de la formation initiale et des recrutements de l'École nationale de la magistrature
- 2009 Directeur adjoint de l'École nationale de la magistrature chargé des recrutements, de la formation initiale et de la recherche
- 2010 Directeur de l'École nationale d'administration pénitentiaire

Chevalier de l'ordre national du mérite - Décret du 17 mai 2009



François GOETZ

Directeur des services pénitentiaires
Directeur adjoint

Francois.Goetz@justice.fr

- 1990 Entrée dans l'administration pénitentiaire
- 1991 Centre de détention de Caen
- 1995 Direction de l'administration pénitentiaire, Bureau de l'individualisation et des régimes de détention
- 1999 DSPIP de l'Eure
- 2005 DSPIP du Val de Marne
- 2007 DSPIP des Yvelines
- 2010 Prise de fonction à l'École nationale d'administration pénitentiaire



Gilles PERELLE

Directeur des services pénitentiaires

Directeur des enseignements et de la formation initiale (DEFI)

Gilles.Perelle@justice.fr

- 1976 Entrée dans l'administration pénitentiaire
- 1996 Directeur d'établissement pénitentiaire
- 1997 Adjoint au chef d'établissement, centre de détention d'Eysses
- 2003 Chef d'établissement, centre pénitentiaire de Maubeuge
- 2006 Chef d'établissement centre pénitentiaire de Liancourt
- 2010 Prise de fonction à l'École nationale d'administration pénitentiaire

Médaille d'honneur de l'administration pénitentiaire – échelon bronze (par arrêté du 12/04/2005)



Florence ARRIGHI

Attachée principale d'administration
Secrétaire générale

Florence.Arrighi@justice.fr

- 1982 Maison d'Arrêt de Paris-la Santé
- 1989 Ecole nationale d'administration pénitentiaire de Sainte Geneviève des Bois
- 1990 Direction de l'administration pénitentiaire
- 1998 Direction régionale des services pénitentiaires de Toulouse
- 2006 Direction de l'administration pénitentiaire, chef de bureau de l'évaluation et du contrôle de gestion et des achats
- 2009 Prise de fonction à l'École nationale d'administration pénitentiaire

Médaille d'honneur de l'administration pénitentiaire – échelon bronze (par arrêté du 03/04/2007)



René-Mathias HANTZEN

Attaché principal d'administration

Directeur de la formation continue (DFC)

Rene-Mathias.Hantzen@justice.fr

- 1999 Institut régional d'administration de Nantes, promotion Jules Verne
- 2000 École nationale d'administration pénitentiaire, chef de l'unité des relations internationales
- 2003 Institut régional d'administration de Lille, directeur adjoint des études et des stages
- 2005 Service du Premier ministre
- 2008 Institut régional d'administration de Lille, directeur de la formation continue et de la coopération administrative internationale
- 2010 Prise de fonction à l'École nationale d'administration pénitentiaire



François DIEU

Professeur des Universités

Directeur de la Recherche et du Développement (DRD)

Francois.Dieu@justice.fr

- 1986 Diplôme de l'institut d'études politiques
- 1988 Service national dans la Gendarmerie
- 1992 Doctorat
- 1994 Maître de conférences de sciences politiques
- 2004 Habilitation à diriger des recherches
- 2006 Professeur des Universités en sociologie
- 2010 Prise de fonction à l'École nationale d'administration pénitentiaire



Ont rejoint ou quitté l'École de juin 2010 à janvier 2011

DÉPARTS

	Grade	Date	Motif de départ et lieu d'affectation
Michel FAUCON	Attaché	7/6	mutation maison d'arrêt Bordeaux Gradignan
Valérie DECROIX	Directrice des services pénitentiaires	14/6	mutation Centre pénitentiaire de Fresnes
Josiane LIGNON	Conseiller d'insertion et de probation	1/9	mutation SPIP Bordeaux
Flavien CARRIE	Secrétaire administratif	1/9	mutation SPIP Montauban
Claude BOULNOIS	Adjoint administratif	1/9	mutation TGI Bordeaux
Fabrice ERENTAUT	Adjoint administratif	1/9	mutation TGI Nantes
Mathieu BERTRAND	Lieutenant	1/9	détachement IRA
Corinne DAVENNE	Formatrice	1/9	mutation Maison d'arrêt d'Agen
Annie SCOTTON	Secrétaire administratif	1/9	mutation DISP Toulouse
Annie THEPAUT	Secrétaire administratif	1/9	mutation SPIP Toulouse
Mickaël LAOUSSING	Lieutenant	6/9	mutation Centre pénitentiaire Le Port
Serge MICHEL	Formateur	13/9	mutation Centre de détention Oermingen
Laurence CHAUVET	Capitaine	1/11	mutation centre pénitentiaire Nouméa
Cyril GUENIN	Surveillant	27/12	mutation Maison d'arrêt Valenciennes
Josiane NOUVEL	Adjoint administratif	31/12	mutation Cour d'appel Toulouse
Freddy DUPRAT	Lieutenant	31/12	mutation maison d'arrêt de Fleury Mérogis

NOUS ONT REJOINT

	Grade	Date	Établissement d'origine
Cédric GRONDIN	Surveillant	7/6	Maison d'arrêt de Seysses
Franck LUNVEN	1 ^{er} surveillant	14/6	Centre pénitentiaire de Marseille
Samir HAMMOUCHE	Surveillant	21/6	Centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan
Juliette LEPERS	Attachée	6/7	DISP de Rennes
Damien FILIPPI	1 ^{er} surv. formateur	16/8	Centre pénitentiaire de Borgo
Karine LABE	Adjoint administratif	1/9	Conseil de Prud'hommes de Marmande
Nathalie CHARPENTIER-TITY	Secrétaire administratif	1/9	Maison d'arrêt de Nanterre
Liliane NOVELLO	Secrétaire administratif	1/9	Centre pénitentiaire de Béziers
Maurice GIRARD	Adjoint administratif	1/9	Maison d'arrêt de Montauban
Aurore MAHIEU	Directrice des services pénitentiaires	6/9	Centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan
Jean-Pierre SCHIEFFER	Capitaine	15/9	Maison d'arrêt de Chambéry
Alain MOROTTI	Lieutenant	20/9	Maison d'arrêt de Bayonne
Maryse THEILLEUX	Adjoint administratif	3/1	Tribunal de grande instance de Marmande

AU CŒUR DES MÉTIERS ...

L'École nationale d'administration pénitentiaire dématérialisée et accessible à tous

L'École nationale d'administration pénitentiaire souhaite gagner en accessibilité et en proximité auprès des personnels de l'administration pénitentiaire.

L'outil informatique est le vecteur pertinent dont l'importance et l'utilité ne cesseront de croître dans les années à venir.

C'est pourquoi l'élaboration d'un nouveau **portail intranet e.n@p** visant à la création d'une école dématérialisée accessible à tous sera mis en place début juillet 2011.

L'objectif d' e.n@p est de rendre accessible aux différents agents et services de l'administration pénitentiaire, et plus largement à l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, les ressources pédagogiques, scientifiques et documentaires de l'école, tels que les supports de cours, les outils d'aide à la labelisation des établissements pénitentiaires, les pratiques de référence opérationnelle, les référentiels métier, les publications professionnelles, les publications relatives à la recherche appliquée au champ pénitentiaire.

Il permettra également de consulter en ligne le catalogue de la formation continue proposé par l'école et, à partir de 2012, de candidater en ligne aux sessions de la formation continue.



Votre École en ligne



L'École apporte son soutien à la démarche qualité de l'administration pénitentiaire



L'administration pénitentiaire dispose actuellement de trois types de référentiels professionnels qui établissent un ensemble de repères en matière de pratiques professionnelles et de formation : le référentiel qualité d'application des règles pénitentiaires européennes, le référentiel métiers et la collection de guides de pratiques de références opérationnelles.

Ces référentiels qui abordent les pratiques professionnelles soit par les processus, soit par les métiers soit par les « bonnes pratiques », ne peuvent cependant tenir leurs rôles que s'ils restent en cohérence les uns avec les autres et donnent lieu régulièrement à une mise à jour dans une collaboration entre l'administration centrale, les professionnels des services déconcentrés et les acteurs de la formation. Il est enfin nécessaire que l'ensemble de ces documents soient aisément accessibles par chacun.

C'est à cette tâche que s'emploie l'École nationale d'administration pénitentiaire, en lien étroit avec les services de la direction de l'administration pénitentiaire et les directions interrégionales.



Les Pratiques de Références Opérationnelles

PRO

Pratiques de Références Opérationnelles

Un dispositif pérenne de réactualisation* des guides de pratiques de références opérationnelles existants et d'élaboration de nouveaux guides est mis en place par la direction de l'administration pénitentiaire :

- Il prévoit que les services déconcentrés, les différents bureaux de la direction de l'administration pénitentiaire et les différents départements de l'école assurent une veille sur les PRO à réactualiser et identifient les besoins en matière de nouvelles PRO.
- A partir de ces retours, l'administration pénitentiaire contractualise avec l'école les PRO à travailler ainsi qu'un échéancier.
- Une première maquette est élaborée par l'école et soumise à relecture et avis d'un certain nombre de directions interrégionales ainsi que des bureaux de la direction de l'administration pénitentiaire concernés.
- L'ensemble de ces vérifications permet à l'école d'élaborer la version définitive qui est soumise à validation au directeur de l'administration pénitentiaire pour être diffusée sous format électronique sur intranet et intégrée dans le classeur de référentiels professionnels.



*** Réactualisation :**

- La sécurité incendie
- L'observation
- La procédure disciplinaire
- La porte d'entrée principale
- La surveillance UHSI

- La lutte contre la radicalisation
- La gestion de crise
- La prévention de la violence
- L'usage de la force et des armes

Création :

Àchèvement :

- La surveillance au mirador
- La prévention suicide

- Procédures d'écrou et de levée d'écrou
- La surveillance en établissement ou quartier pour mineurs
- L'utilisation du cahier électronique de liaison

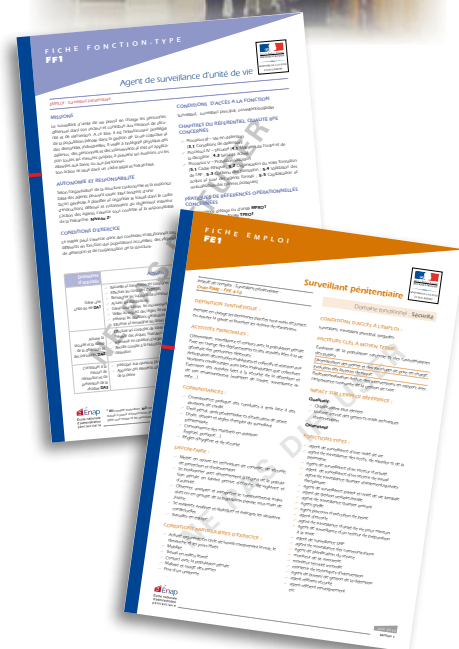
Le référentiel métier

La réactualisation du référentiel des métiers de l'administration pénitentiaire est en cours. Ce dispositif, piloté par la direction de l'administration pénitentiaire, associe étroitement les organisations professionnelles, les services déconcentrés et l'École nationale d'administration pénitentiaire :

- Les fiches métier sont identifiées, les missions, les conditions d'accès et le degré de responsabilité fixés par un groupe de travail au niveau de l'administration centrale.
- Un autre groupe de travail au sein de l'École décline en terme d'activités et de compétences les fiches métier qui sont diffusées pour relecture et commentaires à un certain nombre de directions interrégionales via les unités formation qualification (UFO).
- A partir des retours, les versions définitives sont élaborées pour une validation par le groupe de travail de la direction de l'administration pénitentiaire et diffusion par l'École sous format électronique ou papier.

Un premier travail devrait donner lieu à la parution de l'ensemble des fiches métier des personnels de surveillance pour le 1^{er} trimestre 2011, qui devrait se poursuivre par les emplois de premier surveillant et major puis ceux concernant les personnels de commandement. Un second groupe de travail vient également de se mettre en place. Il concerne les directeurs des services pénitentiaires qui devrait produire ses résultats pour le courant de l'année 2011. Les autres catégories de personnels suivront.

Ce référentiel métier en tant que tel est un outil à usages multiples : communication, management, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, dialogue social, ... et de formation. Sur ce dernier point, le référentiel métier donne lieu à l'élaboration par l'école d'un référentiel de formation qui constituera un outil de référence pour la formation initiale et continue des personnels et qui pourrait permettre, à terme, de constituer un instrument précieux pour la validation des acquis, l'individualisation des parcours de formation et examens professionnels.



Le référentiel qualité

Le référentiel qualité d'application des règles pénitentiaires européennes est le support pour la labellisation des établissements en matière de prise en charge et d'accompagnement des personnes détenues. Il entre également dans un dispositif de mise à jour: une deuxième version (vient de paraître) intègre un certain nombre d'éléments issus de l'expérience des établissements labellisés. L'accueil arrivant n'étant qu'un des sept processus, le référentiel ouvre de nombreuses perspectives. L'École nationale d'administration pénitentiaire joue là aussi son rôle plus particulièrement en assurant l'accompagnement pédagogique, méthodologique, administratif et financier de la labellisation.

Un ensemble de référentiels au service des pratiques professionnelles et de la formation.

Il est à souligner que l'École travaille à l'articulation de ces trois référentiels pour que ceux-ci se développent en cohérence et en complémentarité. Cela se concrétise par des versions électroniques de ces référentiels qui seront accessibles début 2011 via intranet sur le portail e.n@p et comporteront des passerelles entre eux, et d'autre part par l'élaboration d'un classeur de référentiels professionnels dont pourra disposer chaque établissement et chaque service comprenant les trois référentiels, réactualisables au fur et à mesure des mises en ligne par l'intermédiaire d' e.n@p ou d'un envoi papier.



Mention spéciale !

Mathieu MIAT est un élève surveillant qui s'est illustré dans l'école par l'exemple de son professionnalisme.

En effet, en stage au centre de détention de Muret, il a su faire preuve d'un remarquable savoir-faire et d'anticipation lors d'une fouille et a découvert un butin de 12000 euros, ainsi que des produits illicites, cachés par un détenu.

C'est avec beaucoup de recul qu'il analyse cette action « *Je n'ai fait que mon travail, un autre surveillant en pareille situation aurait fait de même* », et souligne « le très bon accueil » dont il a bénéficié au centre de détention de Muret.

Mathieu MIAT, ancien gendarme adjoint, souhaite poursuivre sa carrière au sein de l'administration pénitentiaire et projette dans quelques années de



passer le concours de premier surveillant.

Pour l'instant, il se félicite de cette sécurité de l'emploi nouvellement acquise, et espère se rapprocher de sa région (Perpignan) lors de sa prise de fonction. Il a fait l'objet d'un Témoignage officiel de satisfaction signé du directeur de l'administration pénitentiaire.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ÉCOLE

Michèle Alliot-Marie, garde des Sceaux, Ministre de la justice et des libertés à l'École

Jeudi 27 mai, le ministre d'État a visité l'école et rencontré le comité de direction de l'école. Elle a assisté à un atelier sécurité incendie dans le bâtiment de simulation, avant d'échanger avec les équipes du département « Missions pénitentiaires, unité insertion », autour de la thématique des dispositifs pédagogiques sur la prévention du suicide.

Elle a ensuite présidé la cérémonie de fin de scolarité de la 177^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires, en présence du directeur de l'administration pénitentiaire Jean-Amédée Lathoud, du préfet de Lot-et-Garonne Bernard Schmeltz, du député-maire d'Agen Jean Dionis du Séjour, de la directrice de l'école Valérie Decroix et des autorités judiciaires et civiles.

Le garde des Sceaux s'est adressé aux 511 surveillants avant qu'ils prennent leur fonction.

« Vous avez choisi un métier difficile, passionnant, qui vous place au cœur des missions de l'administration pénitentiaire : protéger la société, sanctionner les crimes et délits, préparer les détenus à la réinsertion dans la société qu'ils ont vocation à retrouver. Vous avez fait le choix de mettre votre énergie, votre courage, votre détermination, au service de la Justice, au service des Français.

Vous rejoignez la troisième force de sécurité de notre pays. C'est un honneur. C'est une responsabilité. L'avenir de notre société se joue aussi dans nos prisons. Je souhaite que chacune et chacun d'entre vous puisse y trouver sa place. Je souhaite que, rassemblés autour des valeurs qui



nous unissent, nous travaillons ensemble à une société plus sûre, plus juste, plus protectrice pour nos concitoyens. Surveillants pénitentiaires, vous êtes à l'avant-garde de ce noble combat. La sécurité de nos concitoyens dépend de votre vigilance. La pérennité de notre pacte républicain repose sur votre engagement. »

Elle a salué les compétences et le professionnalisme de l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'École.

A l'issue de la cérémonie, après un point presse, le ministre a échangé avec les personnels, les élèves et leur famille.

Défilé du 14 juillet

Partie intégrante de notre patrimoine culturel, les célébrations du 14 juillet ont été marquées à Agen, cette année 2010, par la présence de la troisième force de sécurité française qu'est l'administration pénitentiaire, représentée par des personnels et des élèves de l'École nationale d'administration pénitentiaire.

Notre école a ainsi rejoint le 48^{ème} régiment de transmission, la gendarmerie nationale, la police nationale, la police municipale, le service d'incendie et de secours, la Croix Rouge et la sécurité civile.



Baptême de promotions

Le choix d'un nom de baptême par une promotion participe à la construction d'une identité professionnelle. Réservé jusqu'à présent aux élèves directeurs des services pénitentiaires, cette pratique sera étendue à partir de 2011, aux élèves officiers, aux élèves surveillants pénitentiaires, aux promotions de directeurs d'insertion et de probation et aux conseillers d'insertion et de probation.



Baptême des promotions de directeurs

Depuis l'arrivée de la 34^{ème} promotion de directeurs en 2003, un nom est donné aux promotions d'élèves directeurs.

Promotions	Nom de baptême	Quelques mots sur cette personnalité
Directeurs 34^{ème} 03/03/2003 au 03/03/2005	<i>Paul AMOR</i>	<i>Paul Amor, Magistrat, est le premier directeur de l'Administration pénitentiaire française, nommé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le 30 septembre 1944. Il va mettre en place la réforme qui porte son nom afin de rebâtir un univers pénitentiaire plus humain et mettre en place le principe de la réinsertion par le travail et la formation des détenus.</i>
Directeurs 35^{ème} 19/04/2004 au 19/04/2006	<i>François VILLON</i>	<i>François de Moncorbier dit Villon (né en 1431 ou 1432 à Paris, disparu en 1463) est un poète français de la fin du Moyen Âge. Il est probablement l'auteur français le plus connu de cette période. Les romantiques en firent le précurseur des poètes maudits.</i>
Directeurs 36^{ème} 09/01/2006 au 09/01/2008	<i>Elise PAUCO</i>	<i>Elise PAUCO fut promue chevalier de l'ordre de la légion d'honneur par décret du 31 décembre 1989, alors directrice régionale honoraire des services pénitentiaires de Marseille.</i>
Directeurs 37^{ème} 15/01/2007 au 15/01/2009	<i>Georges CLEMENCEAU</i>	<i>Sénateur du Var pendant 18 ans, Georges Clemenceau a été l'une des grandes figures de la Haute Assemblée mais également de la 3^{ème} République. Né le 28 septembre 1841, il obtient sa thèse de doctorat en 1865. Il exercera comme médecin jusqu'en 1885. Clemenceau choisit très tôt le journalisme pour exprimer ses idées. Jusqu'à la fin de sa vie, il écrira des articles dans le Temps, la Justice, l'Aurore, la Dépêche, le Bloc, l'Homme libre, l'Homme enchaîné.</i>
Directeurs 38^{ème} 01/09/2008 au 01/09/2010	<i>Marie-Marguerite MARIANI</i>	<i>Marie-Marguerite Mariani est la première directrice de l'École de l'administration pénitentiaire à son ouverture le 1^{er} octobre 1945 à Fresnes. Elle la dirige jusqu'en 1961 avant d'être directrice de la Petite Roquette à Paris.</i>

Colloque sur l'architecture carcérale

« Des mots et des murs »

Du 1^{er} au 3 décembre 2010



L'École nationale d'administration pénitentiaire a accueilli durant trois jours du 1^{er} au 3 décembre un colloque sur « l'architecture carcérale » organisé par sa direction de la recherche dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de la délocalisation de l'École à Agen.

Environ 200 participants (personnels pénitentiaires, universitaires, architectes, magistrats, élèves) se sont rassemblés sur le site de l'école afin d'aborder les principales problématiques liées à la construction des établissements pénitentiaires. Quatre délégations étrangères ont pris part à ces travaux en apportant leur riche expérience :

la secrétaire d'État à la réhabilitation sociale de l'Equateur, le directeur de l'administration pénitentiaire roumaine, le directeur général de la société des infrastructures et équipements pénitentiaires d'Espagne, le sous-directeur des infrastructures de la direction générale de l'administration pénitentiaire d'Algérie.

Les différents intervenants (chercheurs, architectes,

administration centrale, utilisateurs...) ont abordé le processus de construction d'un établissement pénitentiaire, depuis l'émergence de l'idée, l'élaboration du projet (cahier des charges), en passant par la livraison de l'établissement jusqu'à l'usage que les occupants en font.

La dimension historique a servi d'éclairage sur les deux modèles carcéraux principaux qui influencent encore aujourd'hui la construction des établissements.

L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APJ) a présenté son programme de construction d'établissements pénitentiaires français depuis trois décennies (1980 à 2010) ainsi que les diverses contraintes auxquelles elle est soumise. D'autres interventions ont permis d'évoquer l'influence de l'architecture carcérale sur le vécu des détenus et sur les pratiques professionnelles des personnels pénitentiaires.



De gauche à droite :

François Dieu (Directeur de la recherche et du développement - École nationale d'administration pénitentiaire), George Casagrande (directeur de la MA de Seysses), Jean-Amédée Lathoud (directeur de l'administration pénitentiaire), Marcel Vesse (ancien directeur de l'École nationale d'administration pénitentiaire) et Philippe Astruc (directeur de l'École nationale d'administration pénitentiaire)

Concours photos : « Une École à votre image »



L'École nationale d'administration pénitentiaire souhaite attribuer à chacune de ses salles de cours le nom et le visuel d'une structure dépendant de l'administration pénitentiaire.

Quarante salles sont concernées, et quatre salles à baptiser seront attribuées à chaque direction interrégionale et à la mission outre-mer pour une durée de 3 ans. L'école organise pour ce faire le concours photo « Une école à votre image » qui sollicite le regard que portent les agents des structures relevant de la direction de l'administration pénitentiaire sur leur lieu de travail, afin de réaliser une

série de clichés de chaque structure désireuse de participer au concours. Il s'agit de proposer, via une série de six photos, un regard original sur l'établissement ou la structure et l'exercice quotidien de l'activité qui y est développée par les personnels pénitentiaires.

Chaque structure participante devra faire parvenir les six photographies à un référent du concours « Une école à votre image » préalablement identifié au sein de la direction interrégionale et de la mission outre-mer, par courriel ou par courrier postal, pour le 4 avril 2011. Chaque direction interrégionale et la mission outre-mer organiseront, courant avril 2011, un jury qui retiendra les quatre meilleures participations de structures relevant de sa compétence. Les 40 structures lauréates verront chacune leur nom et leurs visuels sélectionnés nommer et décorer, pour une durée de 3 ans, une des salles de cours de l'école.

L'ensemble des photographies proposées dans le cadre du concours « Une école à votre image » pourra faire l'objet d'une exposition itinérante mise à la disposition de l'administration pénitentiaire. Tous les photographes participant recevront un cadeau institutionnel de l'école.

Un dossier complet (règlement, bulletin d'inscription) sera envoyé à chaque établissement et chaque structure courant janvier. Tous les documents relatifs au concours seront téléchargeables sur le site intranet de l'école : <http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/>

VIENT DE PARAÎTRE



Données socio-démographiques :

15^{ème} promotion de conseillers d'insertion et de probation
http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/art_pix/CIP15.pdf

15^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires
http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/art_pix/lieutenant_15emepromo.pdf

26^{ème} promotion de moniteurs de sport
http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/art_pix/moniteurs_sport_26eme_promo.pdf

Examen professionnel de commandants - année 2010
http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/art_pix/exam_pro_commandants_2010.pdf

Recueil de textes pénitentiaires 2009
<http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/index.php?rubrique=2771&ssrubrique=2789&article=37975>

Culture Infos, n°8
<http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/index.php?rubrique=2771&ssrubrique=2789&article=37975>

La Lettre du Centre de Ressources sur l'Histoire des Crimes et des Peines
http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/art_pix/lettre_crhcp14.pdf

Rapport de l'Organisation européenne de la probation (CEP)
http://www.cepprobation.org/default.asp?page_id=117&news_item=240

« La prise en charge sanitaire et socio-éducative des auteurs d'agressions sexuelles : des évolutions croisées » Nathalie Gourmelon, enseignant-chercheur Énap / Cirap - Les Chroniques du Cirap, n° 8 – octobre 2010
http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/art_pix/chronique_cirap8.pdf

« La spécificité de l'administration pénitentiaire vue par le juge administratif. » Christophe de Nantois, enseignant-chercheur Énap / Cirap. Les Chroniques du Cirap, n° 9 – octobre 2010
http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/art_pix/Chroniques_Cirap9.pdf

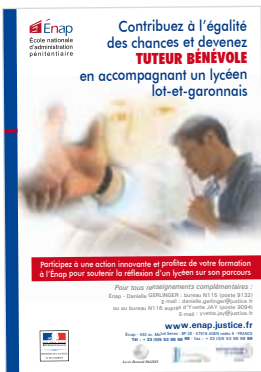
« L'Initiative LOTU » Une démarche partenariale au service des personnes placées sous main de justice - Sylvie Châte-Courtine, enseignant-chercheur Énap / Cirap – Dossier thématique – novembre 2010
<http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/index.php?rubrique=4415&ssrubrique=4426&article=21365>

AGENDA

Exposition « Mémoires de prison » Les grandes dates de l'administration pénitentiaire

Cette exposition unique, créée par le Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines à l'occasion de l'anniversaire des 10 ans de l'École nationale d'administration pénitentiaire à Agen, retrace, à travers 21 panneaux didactiques, les grandes dates qui ont marqué l'histoire de l'administration pénitentiaire depuis l'Ancien régime jusqu'en 2000. En montrant les évolutions du système pénitentiaire et de la législation pénale dans notre pays, elle permet de mesurer le parcours accompli en un peu plus de deux siècles d'existence. Grâce à une riche iconographie et à des textes synthétiques, l'exposition s'adresse à un large public, professionnel, scolaire et universitaire.

Exposition visible du lundi 3 janvier au lundi 31 janvier 2011 dans le hall d'accueil de l'École de 9h à 17h.



Évènements

- 13 octobre** Signature convention
« accompagnement de projets de parcours d'élèves »

- 21 octobre** Conseil scientifique et pédagogique
- 24 novembre** Signature convention culture
- 25 novembre** Conseil d'administration
- 18 janvier 2011** Cérémonie de clôture de la 178^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires

- 3 février 2011** Cérémonie de clôture de la formation de la 2^{ème} promotion des directeurs d'insertion et de probation, en présence de Michel Mercier, Garde des sceaux; Ministre de la justice et des libertés.

Entrées en formation

- 5 juillet** 178^{ème} promotion d'élèves surveillants pénitentiaires
- 31 août** 40^{ème} promotion d'élèves directeurs des services pénitentiaires
- 6 septembre** 17^{ème} promotion d'élèves secrétaires administratifs
- 13 septembre** 4^{ème} promotion d'élèves adjoints administratifs
- 20 septembre** 15^{ème} promotion d'élèves conseillers d'insertion et de probation
- 11 octobre** Promotion 2010 - élèves attachés d'administration
- 2 novembre** 3^{ème} promotion d'élèves directeurs d'insertion et de probation
- 5 novembre** 179^{ème} promotion d'élèves surveillants pénitentiaires
- 8 novembre et 22 novembre** 18^{ème} promotion d'élèves premiers surveillants pénitentiaires
- 28 juin/5 juillet/6 septembre/13 septembre** 15^{ème} promotion d'élèves lieutenants pénitentiaires (externe/interne/liste d'aptitude)

